

Haïti pourra-t-il renaître de ses cendres ?

Sylvie Dugas *

Près de deux ans après la chute de l'ex-président Aristide, Haïti a attiré de nouveau l'attention du monde entier lors des élections du 7 février dernier à l'issue desquelles René Garcia Prével, du parti Lespwa (L'espoir), a été déclaré vainqueur. Malgré sa petite taille, ce petit pays d'à peine 27 750 km², situé dans la partie ouest de l'île d'Hispaniola – l'autre partie étant occupée par la République dominicaine – sollicite toute l'attention de la communauté internationale depuis une décennie en raison de la crise politique, sociale et économique qui y sévit. Depuis son accession à l'indépendance en 1804, seulement sept des 44 chefs d'État qui ont été en place – dont des présidents à mandat limité, des présidents à vie, deux empereurs et un roi – ont terminé leur mandat. Il n'y a eu que deux transitions pacifiques du pouvoir de présidents élus au suffrage universel, introduit en 1950. Haïti est ainsi considéré comme une menace pour la sécurité de la région, d'autant plus que les États-Unis d'Amérique (EUA) ont signé récemment un accord de libre-échange avec son voisin, la République dominicaine.

Depuis 1804, Haïti a fait l'expérience d'une série de régimes autoritaires et de crises politiques et économiques. Le pays a successivement été victime d'une mise au ban des nations, de multiples interventions étrangères et de l'occupation militaire des EUA pendant 19 ans. En 1986, la chute du régime de Jean-Claude Duvalier ouvre la voie à une période de revendications sociopolitiques qui génèrent une grande instabilité politique : cinq gouvernements se succèdent de 1986 à 1990. Aux élections

générales de décembre 1990, qui se tiennent sous contrôle international, Jean Bertrand Aristide – un prêtre catholique se faisant l'avocat des pauvres, candidat du Front national pour le changement et la démocratie porté par le mouvement Lavalas – est élu président. Cependant, cette expérience démocratique est interrompue, en septembre 1991, par un coup d'État militaire mené par le général Raoul Cedras. Pendant les trois années suivantes, quatre gouvernements provisoires¹ constitués par l'armée se succèdent dans un environnement dominé par la violence. Un embargo commercial et économique est imposé par la communauté internationale, frappant de plein fouet les masses pauvres du pays. Toutefois, les pays occidentaux appuient financièrement des organisations non gouvernementales (ONG) qui joueront par la suite un rôle crucial dans le mouvement d'opposition à Aristide.

En octobre 1994, le président Aristide est rétabli dans ses fonctions avec l'aide d'une force multinationale à condition de tenir des élections au terme de son mandat, incluant ses années d'exil. Mais si l'intervention américaine a renforcé politiquement le mouvement Lavalas, elle a complètement dilué sa plateforme populiste teintée de social-démocratie. De prophète anticapitaliste, Aristide s'est donc transformé en un allié de Washington fermement

* Journaliste indépendante. L'auteure remercie Franklin Midy pour les commentaires qu'il a apportés à la première version de ce texte.

¹ L'armée au pouvoir a nommé un président et deux premiers ministres, qu'elle a écartés par la suite.

convaincu des vertus du marché². En 1995, il annonce la tenue des élections, mais doit céder le pouvoir au candidat Lavalas, René Préval. L'investiture de ce dernier en tant président, en février 1996, marque la première passation de pouvoir entre deux présidents démocratiquement élus. Cependant, le régime de Préval est marqué par de profondes divisions internes, qui mèneront à la création par Aristide de son propre parti, Fanmi Lavalas. Les élections législatives de mai 2002, remportées par la Fanmi Lavalas, sont marquées par de sérieuses accusations de fraude. Ceci entraîne le boycott des élections présidentielles de 2000 par les principaux partis d'opposition, permettant à Aristide d'obtenir 92 % des votes. L'Organisation des États américains (OEA) dénonce toutefois les irrégularités dans le processus électoral, avec pour conséquence une réduction importante de l'aide internationale vers Haïti.

Alors que l'OEA demeure impuissante à négocier une solution, la crise politique empire. Après une tentative de coup d'État évitée en 2001, mise en scène par le pouvoir, les résidences et les bureaux des principaux dirigeants de l'opposition sont saccagés. Le gouvernement Aristide tente de se maintenir en place dans un contexte d'appauvrissement généralisé et de détérioration de la situation en termes de droits humains. Mais en 2003, l'opposition politique, réunie au sein de la Convergence démocratique et du Groupe des 184, qui rassemble des organisations de la société civile, intensifie sa campagne de protestation et demande la démission d'Aristide. En février 2004, les tensions entre opposants et partisans du président Jean-Bertrand Aristide s'aggravent. Manipulé par l'*International Republican Institute* et bénéficiant de la complicité de la CIA³, un groupe du nom de Front de résistance (composé d'ex-partisans d'Aristide basés au Gonaïves et d'anciens dirigeants militaires et paramilitaires), prend le contrôle des principales villes du nord du pays et menace d'entrer à Port-au-Prince. Hinche et Cap Haïtien, deuxième ville du pays, sont prises d'assaut et Port-au-Prince est le théâtre de manifestations et de pillages. Les affrontements font au moins 70 morts et plusieurs centaines de blessés. La société civile, notamment, le mouvement étudiant, des syndicats paysans, des

associations communautaires, le mouvement féministe en plein essor, de même que les Églises et une nouvelle classe patronale acquise au néolibéralisme, revendique l'établissement d'un État de droit.

Face à cette situation explosive et suite à la perte graduelle du soutien international, le président Aristide quitte le pays le 29 février sous la pression internationale, en particulier de la France, des EUA et du Canada.⁴ Ce même jour, Washington demande à l'ONU d'envoyer une force internationale visant à garantir la paix et la sécurité en Haïti. Le 30 avril 2004, une résolution établissant la Mission internationale de stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) est votée à l'ONU, autorisant l'envoi de l'un des plus importants contingents de casques bleus (9 000 soldats). Dirigée par le Brésil, avec une forte présence de l'Argentine et du Chili, cette mission vise à rétablir la paix et la sécurité dans le pays, appuyer le processus démocratique et assurer le respect des droits humains. Outre des délégations de l'OEA et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la MINUSTAH est composée d'une vingtaine de pays, dont l'Union européenne et le Canada⁵. Boniface Alexandre, le président de la Cour de cassation, est chargé par la communauté internationale d'assurer l'intérim, alors que Gérard Latortue est choisi comme premier ministre de transition. Sans parlement élu, le gouvernement de Gérard Latortue a été essentiellement un gouvernement de transition, conformément à son statut.

Selon le *International Crisis Group*, les premiers pas du gouvernement transitoire ont été marqués par l'anarchie. Gérard Latortue a failli à établir son autorité dans plusieurs provinces où d'anciens militaires faisaient la loi. En même temps, les partisans d'Aristide ont pris le contrôle de la majorité des quartiers pauvres de Port-au-Prince, attaquant la police ou les civils. Avec des institutions sans vigueur, un système de justice affaibli, le gouvernement intérimaire n'a pas réussi à rétablir l'état de droit, sans compter le peu d'efforts réels de la MINUSTAH pour désarmer les milices et les gangs de rue des

² Robert Fatton, *Haïti's Predatory Republic. The Unending Transition to Democracy*, Université de Virginie, 2002, p. 108.

³ Cf. *New York Times*.

⁴ Aristide maintiendra qu'il a été enlevé contre son gré, alors que les autorités états-uniennes affirment qu'il a volontairement accepté de partir de son pays.

⁵ Des militaires srilankais et jordaniens font notamment partie de cette mission. Plusieurs pays d'Amérique latine ont également une forte présence en Haïti, tels que le Brésil, le Chili, l'Argentine, le Mexique et le Venezuela. On retrouve même au sein de cette mission un contingent chinois, philippin et marocain.

bidonvilles. Il semble que ce ne sont pas tant les moyens financiers que la volonté politique qui aient fait défaut au gouvernement intérimaire de Gérard Latortue et aux Nations Unies. « Outre la sécurité, la relance économique, la réconciliation nationale - autant d'objectifs qui n'ont pas été atteints -, l'une des priorités était le désarmement des milices. Pour réaliser ce programme, la MINUSTAH disposait d'un budget de 26 millions\$. Or, 250 armes seulement ont été récupérées en huit mois, sur les dizaines de milliers détenues illégalement.⁶» Face à la multiplication des violences armées et des kidnappings, le problème de sécurité des civils s'aggrave. Durant les mois précédant les élections du 7 février dernier, quelque 800 enlèvements ont été recensés.

Si le président intérimaire a stabilisé temporairement la situation macro-économique du pays, cela n'a pas affranchi de la pauvreté la grande majorité des citoyens, qui sont toujours sans emploi, sans nourriture adéquate, sans système de santé et de justice⁷. La crise humanitaire des Haïtiens s'est amplifiée. Après des années de pauvreté, de dysfonctionnement politique et de dégradation environnementale, l'instabilité et l'insécurité ont affecté plus de 3 millions de personnes, soit 37 % de la population totale (sur 8,3 millions). L'accès à la nourriture et aux services sociaux de base s'est précarisé, à la suite de la destruction d'une majorité des services publics (santé, éducation, postes de police et réseaux de communication). Les violations des droits humains se sont généralisées. « L'insécurité généralisée, le vide politique, l'absence de justice, conjugués avec une crise économique sans précédent, un réseau routier bloqué et les nombreux pillages des ports et infrastructure de l'État, n'ont fait qu'empirer la situation », déplore alors Oxfam-Québec. Selon Jean-Louis Roy, président de Droits et démocratie, le gouvernement Latortue a fait notamment quelques percées au plan du droit des femmes, dont la situation d'ensemble s'était beaucoup dégradée. Mais durant cette période, le véritable travail de développement a été accompli par les organisations internationales et les pays qui soutiennent actuellement Haïti. Le gouvernement canadien a, par exemple, été un

important bailleur de fonds en matière de projets de développement, en apportant notamment la majeure part du financement nécessaire à la tenue des élections (13 millions \$CAN).

Des élections libres et transparentes ?

L'un des accomplissements majeurs de la communauté internationale est certes l'aide apportée dans la préparation et la tenue des élections présidentielles, législatives et sénatoriales du 7 février dernier. Sous la supervision du Conseil électoral provisoire (CEP), une première liste électorale a été élaborée, de même qu'un registre de citoyenneté, qui devait servir de base de données durable pour l'établissement des listes d'électeurs subséquentes. Des mécanismes d'accréditation des candidatures ont été prescrits et quelque 9000 bureaux de scrutin ont été assignés et sécurisés. Malgré le report des élections à quatre reprises, celles-ci se sont tenues dans l'enthousiasme populaire : le taux de participation a été de 63 %, soit davantage que dans de nombreux pays occidentaux. En dépit de nombreuses irrégularités dues principalement à des problèmes organisationnels, les élections ont été globalement jugées libres et transparentes par la majorité des 300 observateurs internationaux présents⁸.

Plus de 2 millions d'électeurs se sont dirigés dès l'aube vers les quelque 800 centres de votation⁹ qui avaient été mis en place. Après un commencement chaotique, le vote s'est généralement déroulé dans le calme. Cependant, les longues files d'attente aux bureaux de scrutin ont causé la colère de certains électeurs, qui ont crié à la fraude. Environ neuf bureaux de scrutin ont été saccagés à Port-au-Prince. En tout, trois morts et quelques blessés ont été recensés. Jean-Pierre Kingsley, qui présidait la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti (MIEEH)¹⁰, a déploré les retards dans l'ouverture

⁶ Christian Casteran, « La démocratie à l'arraché. Victoire du candidat des pauvres », *Le Nouvel Observateur*, 23 février 2006.

⁷ «Haiti's Transition: Hanging in the Balance», *Latin America/Caribbean Briefing*, no 7, Crisis Group, 8 février 2005.

⁸ Plusieurs missions internationales d'observation ont été mises sur pied par différents pays, dont la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti-MIEEH (environ 120 observateurs, dont 106 Canadiens), dirigée par Jean-Pierre Kingsley d'Élections Canada, la mission de l'Union européenne (40 observateurs), la mise de l'IFES et de la Francophonie.

⁹ En tout, 9000 bureaux de scrutin ont été installés dans ces centres de votation.

¹⁰ Cette mission est formée majoritairement de Canadiens, mais aussi d'observateurs de plusieurs pays comme Brésil, le Canada, le Chili, les États-Unis, la Jamaïque, le Mexique, le Panama et la République dominicaine.

de nombreux bureaux de vote, la livraison tardive du matériel et des problèmes de communication, en plus d'une certaine confusion chez des électeurs quant à leur endroit de vote. En outre, des problèmes au niveau de l'emplacement de certains centres de vote (manque de signalisation, endroits exigus et difficultés de circulation) ont été notés, de même que dans la transmission de renseignements aux électeurs sur la façon de voter. Sans parler de la forme de l'isoloir, qui s'est avérée inadéquate pour assurer le secret du vote.

Cependant, le décompte des bulletins à Port-au-Prince a jeté une ombre sur la clarté du processus, en dépit de la bonne volonté du CEP. Après le dépouillement de 90 % des bulletins de vote, René Prével était crédité de 48,72 % des suffrages, alors qu'il frôlait les 60 % au début du décompte. Comme le CEP tardait à rendre publics les résultats définitifs, des rumeurs persistantes de fraude ont commencé à circuler. Des doutes sont formulés à l'égard de la communauté internationale, soupçonnée de ne vouloir à aucun prix la victoire de René Prével, en raison de ses liens avec l'ancien président Jean-Bertrand Aristide¹¹. Les partisans de Prével envahissent les rues de Port-au-Prince, accusant le directeur général du CEP d'avoir manipulé les votes pour empêcher une victoire de Prével au premier tour. Ils défoncent ensuite les portes du célèbre hôtel Montana, quartier général du CEP, des délégations étrangères et des journalistes. Deux membres du CEP avaient en effet dénoncé le comportement du directeur général, Jacques Bernard, l'accusant de les exclure des décisions importantes. Les autres membres du CEP lui avaient toutefois confirmé leur soutien. Mais sous les menaces de mort, Bernard fuit le pays le 19 février dernier après que sa ferme eût été incendiée.

Devant le nombre important de bulletins blancs, le chef de la diplomatie brésilienne, Celso Amorim, a admis que l'élection présidentielle avait pu être entachée de fraudes et a appelé les parties à un accord négocié. Afin d'éviter une détérioration de la situation, la communauté internationale a tenté de trouver un moyen respectant la légalité, mais permettant de proclamer René Prével vainqueur de l'élection présidentielle sans qu'un second tour soit nécessaire. La MINUSTAH se disait en effet

incapable de garantir un approvisionnement d'eau et de pétrole dans ces conditions, plusieurs vols internationaux ayant été annulés. Des bulletins de vote retrouvés dans un dépotoir de Port-au-Prince et favorisant Prével ont aussi donné raison aux manifestants, qui se sont empressés de pointer du doigt la MINUSTAH. Selon David Wilmhurst, le chef du Bureau de la Communication de la MINUSTAH, ces bulletins auraient pu provenir des neuf bureaux saccagés, car tous les bulletins et matériels confiés par le CEP à la MINUSTAH auraient dû être placés dans un container scellé et sous contrôle des casques bleus. Mais la compagnie Boucard Pest Control a reconnu avoir signé un contrat avec la MINUSTAH pour collecter, transporter et décharger les ordures à la décharge de Truitier. Elle n'a toutefois pas précisé pas si les derniers déchets transportés avaient été des bulletins de vote. Cet incident a tout de même entaché la réputation de la MINUSTAH en tant que responsable de la protection du processus électoral, qui a coûté près de 75 millions \$ à la communauté internationale.

Sous l'initiative du Brésil¹², le dispositif comptant les votes blancs ou nuls est changé durant la nuit du 15 février, ce qui permet à Prével d'obtenir les 50 % nécessaires à sa victoire. En effet, contrairement au décret électoral constitutionnel, les votes blancs ont été distribués au prorata du pourcentage de voix obtenues par chacun des candidats. Le gouvernement intérimaire aussi a accédé à la demande de Prével qui réclamait une enquête sur les conditions dans lesquelles le scrutin s'est déroulé. Les résultats officiels proclamés¹³ ont ainsi donné la victoire au candidat de Lespwa, René Prével, avec 51,21% des suffrages. Il est suivi de loin par Leslie Manigat, du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP), avec 12,4 % des voix, et par le candidat indépendant et homme d'affaires, Charles Henry Baker, avec 8,24 % des voix. Les candidats à la présidence, dont les suffrages additionnés n'atteignaient pas 20 %, ont tous

¹¹ Ignacio Ramonet, « Démocraties sur mesure », *Le Monde* diplomatique, mars 2006.

¹² D'après le témoignage à la presse de Marco Aurelio Garcia, adjoint spécial de la politique étrangère du président Luiz Inacio Lula da Silva.

¹³ Outre ceux déjà mentionnés, les résultats officiels sont les suivants : Jean Chavannes (Union) : 5,59%, Luc Mesadiou (MOCHRENAH) : 3,35%, Serge Gilles (FUSION) : 2,62%, Paul Denis (OPL) : 2,62%, Evans Paul (ALYANS) : 2,49%, Guy Philippe (FRN) : 1,92%, Luc Fleurinord (MIRN) : 1,90%, Hubert Deronceray (Grand Front de centre-droite) : 0,95%, Marc Bazin (Lavalas) : 0,68% et Joseph Rigaud Duplan (JPDN) : 0,51%.

deux concédé la victoire à leur principal adversaire, tout en accusant les autorités d'avoir faussé le processus électoral. S'il n'a pas déclaré la guerre au nouvel élu, Leslie Manigat a tenu à manifester son désaccord énergique face à la décision rendue. Selon lui, les manifestants ont été récompensés pour leurs violences. « Nous sommes décidés à respecter et à faire respecter la règle du jeu démocratique, a-t-il déclaré. Mais nous ne nous inclinons pas devant l'illégalité dont nous faisons le constat ». Quant à Charles Baker, il a souhaité la réussite du gouvernement, tout en précisant qu'un échec affecterait tout le pays. Écartant l'idée de se rallier politiquement au nouveau président, il a cependant promis de constituer une opposition constructive. Alors que la majorité des candidats se sont inclinés devant la victoire de leur rival, les candidats de la mouvance Internationale socialiste, soit Serge Gilles, de la Fusion des sociaux démocrates et Paul Denis, de l'Organisation du peuple en lutte (OPL), ont pour leur part boudé les résultats.

Cette entorse à la Constitution portera-t-elle préjudice au président Préval ? Certains pensent que c'était la meilleure solution dans les circonstances. Robert Maguire, professeur au Trinity College de Washington et expert haïtien, croit que les autorités ont manœuvré dans le cadre des lois électorales ambiguës du pays pour corriger les irrégularités flagrantes reliées aux bulletins blancs. En effet, ceux-ci représentaient environ 4 % des suffrages, soit un nombre exorbitant. « Personne ne va marcher de quatre à six heures pour déposer un bulletin blanc à l'intérieur de l'urne », a-t-il lancé¹⁴. Plusieurs estiment toutefois que l'arrangement diplomatique concerté donnera au président Préval une mince marge de manœuvre, car il devra tenir compte de la moitié des électeurs n'ayant pas voté pour lui. « S'il n'en fait pas de cas, nous allons nous enfoncer dans la crise et il y aura davantage de tensions et d'affrontements », estime Georges Michel, un analyste politique haïtien. « Cet arrangement donne une arme aux opposants de Préval qui chercheront à le délégitimer et à freiner les mesures sociales et économiques progressistes qu'il veut implanter », pense Brian Concannon¹⁵, un avocat américain ayant vécu plusieurs années

en Haïti. Même son de cloche du côté de l'*International Foundation for Election Systems* (IFES), qui craint qu'un « tel manquement à la loi électorale nationale ne constitue un mauvais présage pour la transition démocratique haïtienne et ne contribue à l'établissement d'un environnement favorable à une bonne gouvernance ».

De fait, les conflits sociaux entre partisans et opposants d'Aristide sont encore latents et la période post-électorale pourrait être extrêmement conflictuelle, d'après Robert Fatton¹⁶, professeur de sciences politiques à l'Université de Virginie. Il estime qu'un changement de régime pourrait même survenir, ce qui a incité certains observateurs à réclamer un protectorat international pour encore dix ans. Si ces analyses semblent pessimistes, il reste que l'accord conclu entre le premier ministre intérimaire, Gérard Latortue, la communauté internationale, le CEP et René Préval a délibérément exclu les autres partis politiques. Pourtant, une alliance entre différents candidats aurait pu rendre probable l'échec de René Préval au deuxième tour. « Il devra tendre la main à ses opposants, tout en réfrénant ses partisans capables de s'engager facilement dans la violence, dont il a hérité de son mentor Jean-Bertrand Aristide », commente le *Times*¹⁷. Ce sont en effet les manifestants venus des bidonvilles de Port-au-Prince qui ont influencé le dénouement du processus électoral. « L'Histoire montre que céder à la violence conduit à de piètres résultats et on voit difficilement comment il en sera autrement avec cette expérience de politique d'apaisement (...), à moins que le président Préval n'imprime un changement de direction », avertit le *Wall Street Journal*¹⁸. C'est ce que l'avenir dira. Mais d'ores et déjà, il semble que les partisans de Préval se soient passés le mot pour appuyer leur président: les violences ont diminué dans les quartiers pauvres de la capitale. Cité-Soleil a été ouvert à la circulation et Bel-Air est maintenant qualifié de sécuritaire, un bataillon de casques bleus brésiliens y séjournant en permanence.

René Préval et son parti, Lespwa

René Garcia Préval est un agronome de 63 ans sans prétention, qui s'est lancé *in extremis* dans la course électorale en raison des pressions de

¹⁴ *Haiti election woes may delay legislative runoff. Haiti struggles through elections aftermath*, AFP Press, 28 février 2006.

¹⁵ Bryan Concannon, *Haiti Elections: Right Result, For the Wrong Reason*, Institute for Justice and Democracy in Haiti, 17 février 2006.

¹⁶ Robert Fatton, *The Fall of Aristide and Haiti's Current Predicament*, à paraître en 2006.

¹⁷ *La presse américaine divisée sur « l'élection » de Préval en Haïti*, AFP, 17 février 2006.

¹⁸ *Idem*.

ses partisans. Il a déjà connu les grandeurs et les misères du pouvoir. Nommé premier ministre en 1990 par Aristide, il part en exil en 1991 après le coup d'État militaire qui renverse leur gouvernement. Les deux hommes rentrent au pays en 1994 avec l'aide de 20 000 soldats américains. En 1996, appuyé du bout des lèvres par Aristide, Préval est élu président. Il a laissé sa trace auprès de l'électorat haïtien grâce à la construction d'écoles, de places publiques, à la mise en œuvre de travaux d'infrastructures (canalisations, routes), d'un Programme de scolarisation universelle et d'une réforme agraire. Durant son exercice, il a également réussi à maintenir relativement bas le prix des fertilisants, un bien essentiel pour les paysans.

Cependant, son mandat a été miné par la paralysie du parlement et l'influence négative d'Aristide, fâché de n'avoir pu briguer un second mandat¹⁹. Plusieurs réformes prévues à son agenda, dont la rationalisation du gouvernement et l'augmentation des revenus des taxes, sont demeurées en suspens. « Le mandat de M. Préval n'a pas été un succès. La police est demeurée brutale et corrompue, le système judiciaire incompetent, les élections législatives ont été biaisées, le trafic de la drogue a persisté, les gangs pro-gouvernementales ont continué à contrôler les bidonvilles, et la faible croissance économique n'a pas réussi à sortir les masses appauvries de la misère²⁰ ». Sa réputation demeure toutefois enviable en Haïti et ses liens avec Aristide, dont il a toutefois cherché à se distancier, ont assuré à Préval l'appui des populations pauvres pro-Aristide²¹. Sa *semi-distance* avec l'ancien président a également contribué à lui apporter le support de certaines fractions anti-aristidiennes des classes moyennes. Aujourd'hui, le nouveau président semble vouloir gouverner la nation dans un esprit d'ouverture, favorisant la concertation et l'écoute.

Quoiqu'il jouisse de l'appui des militants pro-Aristide, René Préval ne s'est pas présenté comme le candidat du parti Lavalas. Il a plutôt porté la bannière du parti Lespwa (L'espoir), l'un des derniers nés sur l'échiquier politique.

Lespwa est le fruit de l'alliance de deux petits partis²², Parti Louvri Barye (PLB - Parti Ouvre la porte), et le Efò ak Solidarite pou Konstwi yon Altènativ Nasyonal Popilè/Koordinasyon Resistans Grandans (Eskanp-Korega), ainsi que de quelques organisations paysannes. Selon certains observateurs²³, Préval et Jean Dominique, l'animateur de Radio Haïti tué en avril 2000, sont tous deux associés à la création du KOZEPEP, l'une de ces organisations. Auparavant, le PLB faisait partie de la Plateforme politique Lavalas, tout comme l'OPL de Paul Denis. Lorsque la Plateforme politique Lavalas s'est dissoute, plusieurs des parlementaires qui avaient été élus sous cette bannière se sont dissociés du parti pour former l'Eskanp-Korega, en raison de différences de vue à propos des réformes néolibérales exigées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale au gouvernement haïtien. Outre les éléments plus progressistes du parti, Lespwa regroupe également certaines personnalités de l'establishment, tels que Pierre Léger, un producteur agricole réputé des Cayes, Fritz Jean, l'ancien président de la Banque centrale haïtienne durant le mandat de René Préval et Frantz Large, l'ancien président de la Chambre de commerce du Sud-Est.

La plateforme politique de Lespwa vise le rétablissement de la paix et de la sécurité, en se dotant d'une police professionnelle et bien équipée, en modernisant l'appareil judiciaire et en démobilisant les anciens militaires. Au cœur de la stratégie de Lespwa : la bonne gouvernance, impliquant la réforme des structures de l'État, la décentralisation, la transparence et la lutte contre la corruption. Afin de promouvoir l'investissement privé, Lespwa prévoit la libéralisation des secteurs de l'énergie et des télécommunications, le développement du tourisme et de l'agriculture, de même que la création de zones franches et de parcs industriels. La diaspora haïtienne, qui achemine déjà un milliard et demi de dollars US par an au pays, sera sollicitée dans la recherche d'investissements directs étrangers visant la création de « pôles de croissance ». Dans cette perspective, l'investissement privé dans les infrastructures et l'amélioration du capital humain sont considérés comme des facilitateurs de l'investissement privé. Un volet social du

¹⁹ Marie-Claude Malboeuf, « Préval, l'anticonformiste », *La Presse*, 19 février 2006.

²⁰ « Stumbling Forward in Haiti », *The New York Times*, 17 février 2006.

²¹ Danna Harman, « Haiti heads to polls ... at last. The island nation hasn't had an elected president for two years », *Christian Science Monitor*, 7 février 2006.

²² Selon Charles Arthur, à l'adresse : www.haitisupport.gn.apc.org

²³ *Idem*.

programme envisage aussi un meilleur accès des pauvres aux services de base (santé, éducation, logement), ainsi que leur insertion sociale et économique, en particulier celle des femmes.

Plusieurs étapes sont encore nécessaires avant que le président René Préval ne puisse véritablement gouverner. En effet, le parlement n'est pas encore constitué et le deuxième tour des élections législatives et sénatoriales, qui devait se tenir le 19 mars, a été reporté au 21 avril. Ainsi, l'investiture du président, qui devait avoir lieu le 29 mars, a été repoussée. Les observateurs craignent également que le peuple haïtien, après avoir voté massivement au premier tour malgré quatre reports successifs du scrutin, se désintéresse du second tour. Un faible taux de popularité pourrait ternir la crédibilité du nouveau parlement. De plus, le parti Lespwa ne sera sans doute pas majoritaire au parlement, ce qui rendra plus délicat le mandat du président Préval.

Les forces en présence

Après le dépouillement des votes législatifs et sénatoriaux du 7 février dernier, seulement un candidat au poste de député a été déclaré vainqueur au premier tour. Il appartient à l'Union, un parti lié à un secteur des religions protestantes. Cependant, 15 candidats de Lespwa pour le poste de sénateur (30 sièges à combler) sont en position favorable au deuxième tour et 34 le sont pour le poste de députés (99 sièges)²⁴. Lespwa est donc en avance sur les autres partis, mais devra composer avec une forte opposition et s'efforcer de faire des alliances pour obtenir une majorité au parlement. La faiblesse des résultats des candidats de Lespwa aux élections législatives a fait dire à certains que les Haïtiens, amèrement déçus des pratiques corrompues et autoritaires d'Aristide, ont peut-être choisi d'explorer de nouvelles alternatives²⁵.

Principal rival de Préval, Leslie Manigat, est un expert en relations internationales qui a dirigé Haïti à titre de président pour cinq mois en 1988, avant d'être déplacé par un coup d'État. Il est la tête du Rassemblement national démocratique progressiste (RNDP), un parti social-chrétien. Candidat indépendant, Charles Henri Baker est un homme d'affaires de 50 ans. Ancien vice-

président de l'Association des industries d'Haïti, il est un ex-membre du Groupe des 184, un front d'opposition civil à la famille Lavalas. Il s'est aussi élevé à plusieurs reprises contre le gouvernement de transition de Gérard Latortue. Parmi les autres candidats à la présidence défaits, mentionnons Hubert Deronceray, du parti néo-duvaliériste du Grand front de centre-droit, l'ex-premier ministre putschiste Marc Bazin²⁶, de la MIDH-Fanmi Lavalas, l'ex-leader rebelle Guy Philippe, du Front de reconstruction nationale, l'ex-maire de Port-au-Prince, Evans Paul, de l'Alyans, et Luc Mesadieu, du Mouvement chrétien pour un nouvel Haïti (MOCHRENA). C'est donc à l'intérieur de ce vaste spectre politique qu'un véritable dialogue doit s'engager.

À ce titre, une ombre figure au tableau du futur gouvernement : le retour éventuel d'Aristide. Actuellement en exil en Afrique du Sud, l'ex-président déchu a affirmé que le vote massif du peuple haïtien lui était destiné. Le président Préval ne s'est pas officiellement opposé au retour d'Aristide, rappelant que la constitution n'obligeait aucun haïtien à se munir d'un visa pour revenir au pays. Cependant, il a averti que l'ancien président Lavalas, accusé de corruption, de vol et de crime contre l'humanité, devrait faire face à la justice haïtienne. Mais dans l'état de délabrement et de corruption du système judiciaire, cette éventualité pourrait ne pas être suffisante pour dissuader Aristide. Le vice-président du *International Crisis Group*, Mark Schneider, a affirmé que le retour d'Aristide risquait de diviser la population et d'empêcher le pays d'avancer. Les EUA se sont aussi montrés réticents. « Aristide appartient au passé, nous regardons vers l'avenir », a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, Adam Ereli, affirmant que son retour n'apporterait rien de positif à Haïti. Dans le déroulement des choses, il faudra ainsi prendre en considération le rôle des EUA, qui sont déjà intervenus trois fois en Haïti. L'administration américaine a de plus confessé, presque deux ans après les faits, qu'elle avait encouragé et appuyé le coup d'État du 29 février 2004, contre le président Jean-Bertrand Aristide²⁷. Pour plusieurs, l'intervention

²⁶ Marc Bazin Bazin était le principal concurrent d'Aristide aux élections de 1990 et premier ministre durant le coup d'État militaire de septembre 1991, qui avait renversé Aristide.

²⁷ Walt Bogdanich and Jenny Nordberg, « Démocratie défaite. Des signaux ambigus ont aidé à conduire Haïti au chaos », *The New York Times*, 29 janvier 2006.

²⁴ Selon les résultats fournis par le CEP en date du 25 février 2006.

²⁵ "Haïti's Future : Democracy or Mobocracy ?" *Wall Street Journal*, 18 février 2006.

américaine et la tutelle internationale sont inévitables dans ce pays où la démocratie n'arrive pas à s'installer.

Le représentant spécial de Kofi Annan en Haïti a également laissé entendre que le pays ne pouvait pas faire marche arrière, admettant toutefois qu'il revenait au peuple haïtien de choisir son destin en tenant compte de ses besoins primaires et de la paix dans le futur. Il est donc clair que la communauté internationale n'appuiera en aucun cas le retour d'Aristide. Selon le *New York Times*, « Préal est entre l'arbre et l'écorce : s'il laisse une fois de plus Aristide contrôler la situation, les problèmes pourraient resurgir. Mais s'il le maintient à distance en Afrique du Sud, il pourrait voir son soutien populaire s'effiloche rapidement.²⁸ ». Quelles que soient les circonstances, Haïti aura besoin du soutien international pour encore longtemps. Le chef de la MINUSTAH, le chilien Juan Gabriel Valdés, a d'ailleurs estimé que les troupes de l'ONU devraient rester au pays pour encore deux ou trois années supplémentaires, sinon plus²⁹.

Les défis du nouveau gouvernement

Les défis du nouveau gouvernement sont légion. Dans ce pays où l'espérance de vie ne dépasse pas 53 ans, tout est à rebâtir. En 2006, les prévisions des experts sont pessimistes : le PIB devrait décliner de 1 %. Selon un récent rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 56 % des Haïtiens survivent avec moins de 1 \$ par jour et 77 % avec moins de 2 \$ par jour. La moitié de la population est analphabète et la majorité des entreprises a fermé boutique : le chômage affecte donc trois Haïtiens sur quatre. L'économie haïtienne est pratiquement anéantie, outre le trafic illégal des stupéfiants, qui compte pour 14 % de la cocaïne importée aux EUA³⁰. L'exode de la classe moyenne et des professionnels reste un handicap majeur. Enfin, l'agriculture – la principale source d'alimentation et de revenus des Haïtiens – est minée par la déforestation de 97 % du territoire. Le pays a un urgent besoin d'une classe politique qui soit capable de faire des compromis avec l'opposition et de restaurer la sécurité et l'ordre afin d'attirer les

investissements étrangers³¹. L'un des enjeux primordiaux du gouvernement Préal sera donc de convaincre la communauté d'affaires qu'il peut stabiliser le pays et stimuler l'investissement.

Un autre grand défi du président Préal consistera, avec l'aide de la MINUSTAH, à désarmer les milices, à réduire la corruption, à instaurer un état de droit et à remettre sur pied les institutions publiques. « Mon gouvernement va créer un climat de paix et de sécurité pour attirer le secteur privé », a-t-il déclaré en promettant de veiller à ce qu'il n'y ait pas de corruption ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'État³². Il s'est déjà engagé à réformer le système judiciaire, à accroître le nombre de policiers, à démobiliser les anciens militaires et à réclamer le maintien de la MINUSTAH, jusqu'à ce que la stabilité du pays soit assurée. L'armée haïtienne ayant été démantelée par Aristide en 1994 pour éviter les coups d'État à répétition, les forces policières haïtiennes constituent le seul élément tangible de l'autorité de l'État contre les intérêts mafieux³³. Pourtant, sur un corps policier de 5000 membres, le quart des forces de l'ordre est corrompu et impliqué dans les kidnappings. Préal privilégie donc une force internationale composée de beaucoup plus de policiers que de militaires, réclamant du même souffle une mission onusienne axée davantage sur le développement économique et social.

Paradoxalement, Préal a la faveur des bandes armées qui sèment le désordre dans les quartiers chauds de Port-au-Prince, Cité Soleil, Bel-Air et Matizan. Jusqu'aux élections, même les soldats de la MINUSTAH avaient failli à leur tâche de rétablir l'ordre. Deux semaines après les élections, de nouveaux meurtres ont même été commis : deux agents de sécurité des forces diplomatiques américaines ont été criblés de balle à Bourdon, un quartier de l'est de Port-au-Prince³⁴. Le président devra donc faire preuve de fermeté s'il veut rétablir la sécurité et la stabilité indispensables au développement du secteur privé. L'assistance de la communauté

²⁸ *La presse américaine divisée sur « l'élection » de Préal en Haïti*, AFP, 17 février 2006.

²⁹ Source : Radio Kiskeya.

³⁰ Danna Harman, *op. cit.*

³¹ « No easy answers. Caribbean nation has a president, but the country remains in shambles », *Newday.com*, 27 février 2006.

³² « René Préal veut favoriser les investissements privés », *Haiti Press Network*, 22 février 2006.

³³ Emmanuel Dupuy, « Haïti, une faillite collective », Institut prospective et sécurité de l'Europe, sur Agoravox.

³⁴ « Deux agents de sécurité des services diplomatiques américains tués à Port-au-Prince », *Haiti Press Network*, 2 mars 2006.

internationale s'avèrera indispensable dans l'accomplissement de cette mission.

Pour s'affranchir de la pauvreté, les ménages haïtiens doivent doubler leurs revenus, l'incidence de la pauvreté étant trois fois plus élevée en Haïti que dans les autres pays latino-américains, d'après le PNUD. L'ouverture des frontières haïtiennes aux importations étrangères, exigée par les ajustements structurels du FMI, ont gravement affecté la capacité productive du pays. Autrefois largement exportateur de produits agricoles, Haïti importe aujourd'hui une bonne partie de ses aliments. La levée des barrières commerciales a en effet ouvert le marché local aux surplus agricoles américains largement subventionnés, incluant le riz, le sucre et le maïs, ce qui a entraîné la destruction d'une large part de l'économie paysanne. « En 1995, Haïti a été contrainte de baisser ses tarifs douaniers sur le riz de 35 % à 3 % seulement. Les importations de riz ont par conséquent fait un bond de 150 % en neuf ans. Aujourd'hui, les trois quarts du riz consommé en Haïti proviennent des États-Unis. Les moyens de subsistance des cultivateurs locaux en ont subi les conséquences et les zones consacrées à la riziculture sont parmi les plus touchées par la malnutrition et la pauvreté.³⁵».

Au plan économique, l'élection de René Préval suscite toutefois quelques espoirs : la CARICOM a annoncé la réadmission d'Haïti dans ses organes de décision et les 19 pays membres du groupe de Rio se sont dits disposés à aider Haïti à résoudre ses problèmes socio-économiques. Le président vénézuélien, Hugo Chavez, a annoncé qu'il songeait à intégrer Haïti dans l'accord pétrolier préférentiel Petrocaribe. Le président Georges W. Bush a remis sur le tapis le dossier HOPE, un projet de législation qui donnerait des avantages préférentiels à la manufacture haïtienne d'articles en textile. Ce projet était jusqu'ici bloqué au Congrès américain par des représentants du même secteur qui défendent leurs intérêts. Cependant, dans le contexte de la mondialisation, Haïti demeure désavantagée par rapport à son voisin, la République Dominicaine, et aux autres pays d'Amérique centrale, qui ont adhéré à un accord de libre-échange avec les EUA. En outre, le problème de la déforestation demeure entier. Malgré la détermination des militants du secteur rural, un plan national de

³⁵ Oxfam-Québec, *Enfoncer la porte*, Rapport publié en avril 2005.

sauvetage des terres arables fait toujours défaut³⁶.

L'une des principales préoccupations du nouveau président sera en outre de permettre aux jeunes Haïtiens de s'instruire. « Les enfants doivent être évacués de la rue, les armes doivent leur être ôtées des mains et remplacées par des livres et des crayons », disait-il durant sa campagne. René Préval déplore aussi l'existence de l'immense fossé qui persiste entre les riches, cloîtrés dans leurs villas, et les pauvres, coincés dans des bidonvilles où ils ne possèdent rien. « Les élites haïtiennes doivent faire davantage pour aider les pauvres », a-t-il promis. Mais si l'augmentation de l'assiette fiscale est déterminante pour ce pays largement tributaire de l'aide internationale, il n'en demeure pas moins que l'élite économique est réticente à payer son dû. Un virage populiste visant à réduire les inégalités de façon draconienne pourrait provoquer une réaction négative de la part des classes riches du pays³⁷.

Une véritable démocratie est-elle possible en Haïti?

Selon les analystes, l'héritage colonial et de la lutte anti-colonialiste qui a façonné la politique haïtienne était encore très présent jusqu'à tout récemment. Mais en vertu de la récente succession de régimes élus, est-il possible de penser à une véritable démocratie en Haïti ? Les agissements de René Préval seront déterminants pour conjurer la fatalité. Pour Robert Fatton³⁸, le type de régime politique en Haïti est plutôt une démocratie prédatrice, soit un régime mitoyen entre la dictature et la démocratie consolidée. Cela signifie que l'objectif principal de la classe au pouvoir est d'extraire les richesses de cette même classe. Car si la démocratie est fondée sur un certain équilibre entre les classes sociales en présence (la bourgeoisie, la classe moyenne et la classe ouvrière), elle devient impossible en l'absence de ces classes. Avec l'exode des classes moyennes, Haïti n'est maintenant composé que d'une élite riche (5% de la population) faisant face à des masses appauvries (95%). Comme la mobilité sociale est extrêmement réduite en Haïti, le seul moyen d'accéder à la richesse, au pouvoir et au prestige

³⁶ Patrick Alleyn, « En Haïti, la faillite agricole est contre-nature », *Alternatives*, 27 janvier 2006.

³⁷ Marc Thibodeau, « L'espoir des pauvres, la peur des riches », *La Presse*, 19 février 2006.

³⁸ Robert Fatton, *The Fall of Aristide and Haiti's Current Predicament*, à paraître en 2006.

est de passer par le gouvernement, d'après Fatton.

Tim Pershing³⁹, analyste politique pour la MIEEH, tempère quelque peu ce sombre panorama. Selon lui, Haïti est sur la bonne voie. Les institutions de gouvernance haïtiennes sont certes chaotiques. Le système judiciaire est d'une faiblesse déconcertante : à peine quelques cas de violations de droits humains ont abouti à des condamnations contre les ex-militaires et leurs associés. Le pouvoir exécutif a jusqu'ici régné avec l'appui des gangs de rue, « les chimères », actives dans toutes les manifestations. Mais les institutions gouvernementales existent, elles définissent des normes et des lois qui sont prises en compte par les acteurs sociaux. Il reste que la rue est devenue un lieu de revendications, d'affrontements et de violence. Le gouvernement Préval devra donc convaincre les mouvements populaires de quitter la rue au profit des institutions. « Il faudra de solides garanties pour que se taisent les armes et que s'inverse la formule connue : abandonner la dialectique des armes pour revenir à l'arme de la dialectique ⁴⁰ », précise Georges Anglade, écrivain, autrefois professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal.

Aujourd'hui, l'espoir d'Haïti réside peut-être dans l'essor des organisations sociales, suite à la profonde crise sociale causée par les récents bouleversements politiques. L'apport de la société civile et des organisations communautaires, qui tentent de défier la misère et la violence, est devenue une donnée importante dans le développement du pays. Ces organisations ont toutefois un urgent besoin d'un État pour les protéger. En ce sens, l'élection de Préval illustre peut-être, selon Robert Fatton⁴¹, l'avance de ces secteurs progressistes qui plaideront pour des réformes sociales, avec le soutien de leurs partenaires internationaux. Dans cette perspective, l'appui manifesté par Georges W. Bush envers Préval, jugé plus fiable que Aristide pour lutter contre le trafic de la drogue, est de bon augure. Mais malgré un engagement et des investissements importants, Haïti ne représente pas un intérêt stratégique majeur pour la communauté internationale, ce qui se traduit

dans la prise de décisions. Le futur d'Haïti est donc encore incertain en dépit du nouveau départ que s'est donné la nation.

³⁹ Tim Pershing, «Transition from Authoritarian Rules and Regime Consolidation. Leaving Democracy Out», Université Brandeis, Brandeis Graduate Journal, vol. 2, 2004.

⁴⁰ Georges Anglade, *La ville où l'enfant devrait être roi*, 14 août 2005.

⁴¹ Robert Fatton, *op.cit.*